



Dossier de presse

Pour une contribution des carrières à la biodiversité

Forum national

Jeudi 26 novembre 2009

Muséum national d'histoire naturelle, Paris

Contact Presse

IDEACOM/Alice Dekker – Tél. : 06 16 58 21 60 - adekker@ideacom.com
www.unicem.fr/forumbiodiversite/





Sommaire

1 - Pourquoi un forum national sur la biodiversité dans les carrières?	p 3
2 - Le patrimoine écologique des carrières : état des lieux	p 6
3 - Contribution des carrières à la biodiversité : les propositions de la profession	p 12
ANNEXES :	p 14
L'industrie des carrières en France	p 14
Présentation de l'Union nationale des industries de carrières et matériaux de construction (UNICEM)	p 15
Présentation de l'Union nationale des producteurs de granulats (UNPG)	p 16



1 - Pourquoi un forum national sur la biodiversité dans les carrières ?

Menées depuis près de trente ans par les industries extractives avec l'aide du monde scientifique, plusieurs études attestent que les carrières, dans lesquelles sont extraits les matériaux de construction, contribuent à la biodiversité. Elles offrent en effet à la nature un espace privilégié pour qu'une diversité faunistique et floristique se développe, de façon souvent spectaculaire, rendant parfois le site plus riche qu'il ne l'était avant l'exploitation. Les inventaires écologiques effectués dans une cinquantaine de carrières de granulats (sables et graviers) viennent le confirmer.



L'extraction de matériaux dans les carrières alluvionnaires, et les travaux de réaménagement, créent des étendues aquatiques et des milieux humides plus ou moins inondables, qui sont colonisés par une faune et une flore souvent menacées par la disparition des zones humides. Parallèlement, les carrières de roches massives forment un milieu naturel à part, dont l'exploitation génère une mosaïque de petits habitats qui sont favorables au développement d'espèces à forte valeur patrimoniale.



Conscients des potentialités écologiques de leurs sites, les exploitants de carrières ont adapté leurs pratiques industrielles grâce notamment à différents outils mis en place par la profession. Les efforts déployés, au cours de l'exploitation puis lors du réaménagement, aboutissent à des résultats souvent remarquables. Sept réunions inter-régionales*, organisées à travers la France ces derniers mois, ont ainsi permis de présenter, outre les résultats des inventaires écologiques, des initiatives probantes menées sur le terrain en faveur de la biodiversité par les carriers et leurs partenaires (scientifiques, associations naturalistes, collectivités locales...).

Aujourd'hui, alors que dans le prolongement du Grenelle de l'environnement s'élaborent de nouveaux dispositifs visant à préserver la biodiversité, les industries extractives formulent des propositions concrètes, qui se répartissent en trois catégories :

- scientifiques : pour l'amélioration des connaissances et leur partage,
- sociétales : pour un dialogue continu, dans un souci de transparence,
- réglementaires : pour des politiques publiques cohérentes.

Autour de ces pistes de réflexion, l'Union nationale des industries de carrières et matériaux de construction (UNICEM) et sa branche « granulats », l'Union nationale des producteurs de granulats (UNPG), engagent une concertation associant l'ensemble des acteurs concernés - pouvoirs publics, scientifiques, associations de protection de l'environnement... - dans le cadre d'un forum national qui se tiendra le jeudi 26 novembre prochain, au Muséum national d'histoire naturelle.

* **Sept rencontres inter-régionales** se sont tenues au cours de l'année écoulée à Rennes (27 novembre 2008), Pont-à-Mousson (12 décembre 2008), Avignon (22 janvier 2009), Dijon (27 mars 2009), Rouen (12 mai 2009), Tours (6 octobre 2009) et Bordeaux (5 novembre 2009).



Pour une contribution des carrières à la biodiversité Propositions

FORUM NATIONAL

Jeudi 26 novembre 2009, de 9 heures à 13 heures,
au Muséum national d'histoire naturelle
(Grand Amphithéâtre, 57 rue Cuvier – 75005 Paris)

Sous l'égide du professeur Jean-Claude LEFEUVRE, professeur émérite au Muséum national d'histoire naturelle

Animation: Xavier DEBONTRIDE, journaliste

8 h 30 Accueil des participants

9 h Ouverture du forum

Bertrand-Pierre GALEY, directeur général du Muséum national d'histoire naturelle

Dominique HOESTLANDT, président de l'UNICEM et président du Comité environnement du MEDEF

Stratégies européennes pour la biodiversité

Fotios PAPOULIAS, coordonnateur des politiques de protection de la nature à la Direction générale environnement de la Commission européenne

Carrières et biodiversité : état des connaissances

Le patrimoine écologique des carrières : résultats des programmes d'études

Bernard FROCHOT, président du Conseil scientifique régional du patrimoine naturel de Bourgogne

Expertises écologiques : vers de nouvelles perspectives

Jean-Christophe KOVACS, président-directeur général d'Ecosphère

La contribution des carrières à la biodiversité : synthèse et enjeux

Jean-Claude LEFEUVRE, professeur émérite au Muséum national d'histoire naturelle

Les nouvelles politiques publiques

Les carrières et l'évolution de la réglementation environnementale

Christian BÉRANGER, président de la Commission environnement de l'UNPG

Les politiques publiques nationales en matière de biodiversité :

La trame verte et bleue : principe et mise en œuvre, Jean-Philippe SIBLET, directeur adjoint du service du patrimoine naturel au Muséum national d'histoire naturelle

La politique publique et son évolution, Odile GAUTHIER, directrice de l'eau et de la biodiversité au ministère de l'Écologie, de l'énergie, du développement durable et de la mer

Les propositions de la profession

Les voies de progrès, *Christian BÉRANGER, président de la Commission environnement de l'UNPG*



Réactions et débat :

- Sébastien GENEST, président de France Nature Environnement (sous réserve)
- Vincent GRAFFIN, délégué au développement durable et à l'expertise au Muséum national d'histoire naturelle
- Xavier LE ROUX, directeur de la Fondation pour la recherche sur la biodiversité
- Fotios PAPOULIAS, coordonnateur des politiques de protection de la nature à la Direction générale environnement de la Commission européenne
- Michèle PAPPALARDO, commissaire générale au développement durable au ministère de l'Écologie, de l'énergie, du développement durable et de la mer
- Gérard MEVEL, vice-président du Conseil régional de Bretagne
- Jean-Claude LEFEUVRE, professeur émérite au Muséum national d'histoire naturelle

Echanges avec la salle

Conclusion

Nicolas VUILLIER, président de l'Union nationale des producteurs de granulats



2 - Le patrimoine écologique des carrières : état des lieux

Engagés depuis plusieurs années, les travaux de recherche menés par l'industrie des carrières avec la communauté scientifique (CNRS, Muséum national d'histoire naturelle, universités, cabinets d'experts indépendants,...) ont consisté à dresser des inventaires des espèces animales et végétales rencontrées sur les sites, en exploitation ou réaménagés.

Sur les carrières de roches massives comme dans les zones humides issues de sites d'extraction alluvionnaire, les différentes études révèlent la richesse biologique de ces milieux.

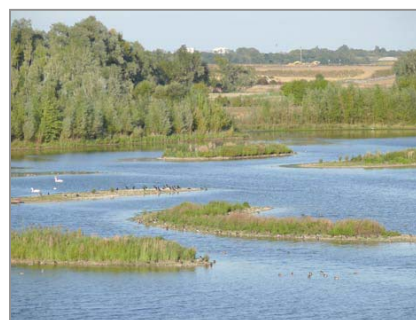
Les zones humides issues de carrières : un refuge pour les oiseaux d'eau

Dans les carrières alluvionnaires, l'extraction de matériaux puis les travaux de réaménagement créent des étendues aquatiques et des milieux humides, plus ou moins inondables. Ces espaces sont colonisés par une faune et une flore menacées par la disparition des zones humides.



Les inventaires écologiques réalisés sur 17 carrières représentatives de l'activité d'extraction ont montré la richesse végétale : 26 espèces végétales protégées aux niveaux régional ou national y ont été découvertes. Ces milieux sont aussi intéressants pour les amphibiens qui peuvent s'y reproduire ; 16 espèces ont été recensées, soit 52 % des espèces présentes en France, dont 5 espèces menacées. On a également noté la présence de 52 espèces de libellules. Mais ces zones sont surtout un refuge pour les oiseaux d'eau, qui y trouvent un lieu propice pour la nidification et le stationnement en période migratoire. 132 espèces d'oiseaux nicheurs y ont été comptabilisées, soit 48 % des oiseaux nicheurs de France, dont 28 espèces nicheuses considérées comme rares, voire très rares.

Les habitats les plus remarquables par la richesse de leur végétation sont les milieux aquatiques peu profonds, les grèves alluviales et les pelouses ou friches sèches pionnières qui se développent à proximité des plans d'eau.



Pour la faune, d'autres habitats se révèlent intéressants, comme les roselières et certains boisements humides ou inondés.



Ces observations ont permis de tirer des enseignements transposables dans les exploitations grâce à un génie écologique : un guide de bonnes pratiques des réaménagements a été publié en 2000.

Nombre d'espèces recensées

sur les 17 sites inventoriés : nombre total et pourcentage par rapport au nombre d'espèces présentes en France*



Les zones humides étudiées abritent environ la moitié des espèces connues nationalement (dans la plupart des groupes biologiques étudiés).
90 % des espèces d'oiseaux d'eau présentes en France fréquentent ces sites en période interuptiale (en hivernage ou en halte migratoire).

*Données 1998

Les carrières de roches massives : une mosaïque de petits habitats

Sur les 35 carrières de roches massives qu'ils ont étudiées, les écologues ont recensé 362 espèces animales. C'est dire que près de la moitié de la faune française est présente sur ces sites : plus précisément, 45 % des espèces connues de libellules, et 55 % des amphibiens par exemple. La flore se révèle également riche, avec plus de mille espèces végétales, soit 17 % des plantes vasculaires (plantes à fleurs et fougères) existant dans notre pays.



Les carrières jouent le rôle de zone refuge pour des animaux et plantes en régression. On a ainsi dénombré par site jusqu'à 37 espèces ayant une forte valeur patrimoniale au niveau régional.



Comme les carrières alluvionnaires, les sites de roches massives sont des milieux d'intérêt particulier. Ceux-ci se composent de quatre secteurs d'exploitation principaux : les fronts de taille, les carreaux, les bassins et les remblais. Ces milieux abritent une mosaïque de petits habitats souvent juxtaposés : prairie humide de mare temporaire, pelouse sèche sur dalle rocheuse, friche sur talus, saulaie de bordure de bassin, fourré sur éboulis, etc.



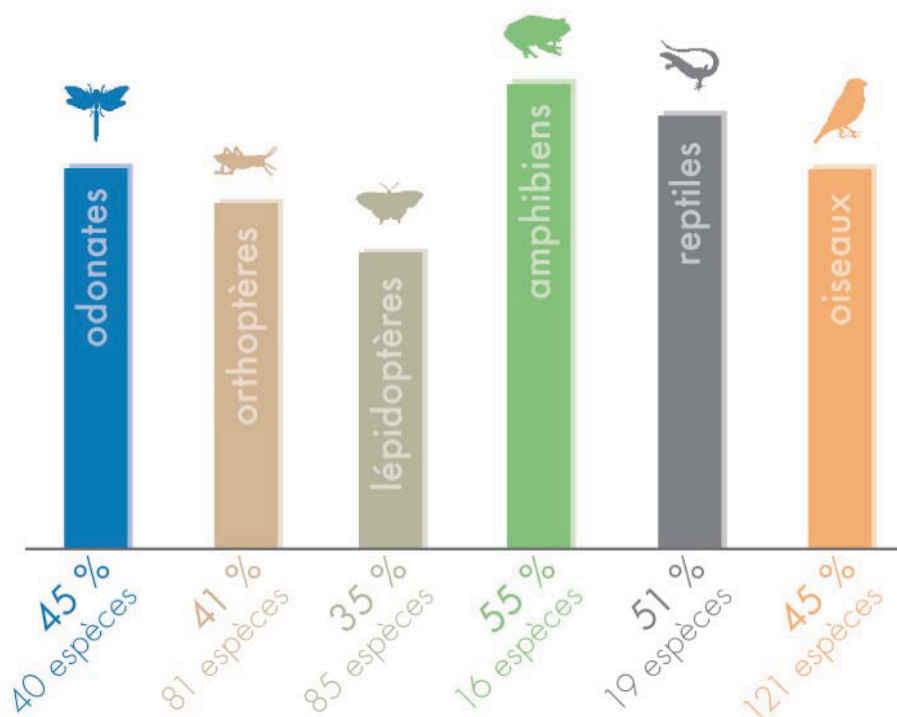
La nature colonise progressivement ces espaces neufs et certaines espèces à forte valeur patrimoniale trouvent là des conditions favorables à leur développement, voire parfois un refuge si les milieux environnants sont hostiles (milieux agricoles intensifs).



Cette étude débouchera en 2010 sur l'édition d'un guide de bonnes pratiques visant à parfaire les techniques de réaménagement.

Nombre d'espèces recensées

sur les 35 sites inventoriés : nombre total et pourcentage par rapport au nombre d'espèces présentes en France*



Pour les groupes biologiques étudiés, les carrières abritent environ la moitié des espèces animales présentes sur le territoire national.

*Données 2007

Cinq espèces menacées qui trouvent refuge dans les carrières

Le Petit gravelot

Il se reproduit sur les terrains graveleux sans végétation, non loin de berges ou de zones humides peu profondes. Cette espèce rare en France se rencontre régulièrement sur les carrières où il retrouve des milieux favorables. C'est une des espèces les plus favorisées par les gravières qui sont à l'origine de son actuelle progression.



Le Crapaud calamite

Espèce pionnière protégée au niveau national, le Crapaud calamite se reproduit dans les petits plans d'eau, mares ou flaques non végétalisées sur substrat minéral (sables, graviers). Les écologues l'ont trouvé dans les carrières, notamment dans 10 des 17 sites de zones humides étudiés. Cette forte fréquence traduit l'intérêt des carrières pour cette espèce peu répandue.

Le Grèbe castagneux

Il colonise surtout les plans d'eau assez jeunes et niche dans les ceintures de végétation inondée (roselières, saulaies inondées...) en bordure de l'eau. Alors qu'il est considéré comme rare en France (moins de 5 000 couples), environ 50 couples ont été inventoriés sur 13 sites de carrières, dont 25 sur une seule carrière du Loiret.



Le Lézard ocellé

C'est le plus grand des lézards d'Europe ; il peut atteindre 60 cm de long. Il affectionne les éboulis qui lui offrent de bonnes conditions de sécheresse et de chaleur. Cette espèce protégée en France se rencontre sur les carrières de roches massives comme dans les zones humides issues de carrières alluvionnaires.

Le Criquet à ailes bleues

Il apprécie les habitats caillouteux à végétation clairsemée. Sa relative rareté dans le nord de la France a justifié son inscription parmi les espèces protégées en Île-de-France. Comme de nombreuses autres espèces des milieux pionniers, ce criquet est favorisé par la création de gravières. Les vallées alluviales sont maintenant largement colonisées par l'espèce.





Le témoignage de Jean-Claude Lefeuvre, professeur émérite au Muséum national d'histoire naturelle

Il n'existe plus de fleuves sauvages en France. Les lits mineurs ont perdu leurs méandres, leurs zones de tressage, et tout ou partie de leur jonction avec leurs bras morts, avec leur lit majeur et avec leur plaine alluviale.

C'est dans ce contexte qu'il faut replacer le débat sur l'exploitation des gisements de granulats dans les vallées.

Depuis près de vingt ans, les industriels du granulat collaborent avec les scientifiques pour réhabiliter les sites exploités. A travers la Charte Environnement des industries de carrières, ils souhaitent démontrer qu'il est possible d'exploiter des carrières en respectant l'environnement, et que les systèmes artificiels ainsi créés peuvent même aider à compenser une partie des pertes de la biodiversité.

De fait, les analyses en cours montrent que les anciennes carrières convenablement aménagées constituent des milieux de substitution aux habitats naturels absents (bras morts, plans d'eau oligotrophes...) ou défaillants en raison de drainage intempestif (mares temporaires, plans d'eau de faible profondeur, zones inondables...). Elles peuvent également compenser la perte des stades pionniers issus de l'abandon et de l'enfrichement de certains milieux. Elles apparaissent comme des milieux artificiels qui aident à maintenir un patrimoine naturel éprouvé par d'autres activités : elles accueillent des oiseaux d'eau hivernants ou nicheurs, maintiennent des populations d'amphibiens menacés (grenouilles, crapauds, tritons) ou d'insectes odonates (libellules) et abritent certaines espèces végétales rares.

Insérées dans un aménagement régional raisonné, redessinées pour parfaire des jonctions avec le cours d'eau principal, les gravières pourraient même permettre d'aller plus loin en termes de gestion du patrimoine naturel et d'aménagement des rivières en redonnant à nos fleuves ce qui leur manque tant : un espace de liberté.



3 - Contribution des carrières à la biodiversité : les propositions de la profession

Le développement des activités des industries extractives ne dépend plus uniquement de facteurs économiques et de la réglementation. La biodiversité représente aujourd'hui un enjeu fort aux niveaux local et national, comme aux échelles européenne et mondiale. Elle constitue une clé essentielle pour le maintien de l'accès à la ressource minérale.

Dans le contexte du Grenelle de l'environnement, les industriels des carrières estiment nécessaire de faire connaître les acquis de leur profession qui font d'elle un acteur privilégié. Le moment est venu pour eux de formuler des propositions, recueillir des avis et partager les projets d'autres secteurs d'activité. Ils ont donc décidé de lancer une concertation avec les élus, les administrations, les ONG, les entreprises et les scientifiques autour de pistes de réflexion qui répondent aux engagements du Grenelle.

Ces propositions présentées lors du Forum du 26 novembre visent trois objectifs :

- poursuivre l'amélioration des connaissances scientifiques et communiquer leurs résultats,
- instaurer un dialogue continu avec la société,
- accompagner les politiques publiques : être acteur reconnu du changement.

Pour l'amélioration des connaissances

Depuis 30 ans, de nombreuses études scientifiques prouvent l'apport des réaménagements de carrières. Bien que reconnus par toutes les parties prenantes comme un capital de connaissances et un outil concret d'aménagement du territoire, ces programmes d'études doivent progresser et être régulièrement actualisés.

L'UNICEM souhaite :

- **poursuivre les programmes d'études nationales et régionales de la profession sur la biodiversité** issue des extractions (granulats terrestres et maritimes). A cet effet, l'Union participe aux travaux de la Fondation de recherche sur la biodiversité ;
- **promouvoir les protocoles d'expertises** des milieux et espèces pour garantir la cohérence et la pertinence des observations ;
- **connaître et évaluer les fonctions écologiques** (corridor entre espaces naturels, maintien d'habitats...) **et les services associés** (épuration des eaux, réduction des crues...), notamment pour les inscrire dans la Trame verte et bleue ;
- **mutualiser les données scientifiques** auprès des organismes compétents (Muséum national d'histoire naturelle,...) grâce à des supports standards et partagés (Système d'Information sur la Nature et les Paysages,...) tant nationaux que régionaux ;



- › **identifier des indicateurs clés** cohérents et complémentaires des indicateurs européens et français et élaborer des indicateurs de biodiversité pour l'évaluation, l'amélioration des réaménagements et la gestion des sites.

Pour un dialogue continu

Les nouvelles règles de concertation issues du Grenelle et les attentes légitimes des citoyens et du personnel des entreprises nécessitent des relations toujours plus transparentes, l'instauration d'un vrai dialogue et une responsabilisation environnementale des collaborateurs. L'UNICEM se propose :

- › **d'informer et former** la profession aux enjeux de la biodiversité, en particulier sur la Trame verte et bleue, notamment en s'appuyant sur son association « Charte Environnement des industries de carrières » et sur les outils de communication et de formation du syndicat ;
- › **de valoriser périodiquement les acquis scientifiques de la profession**, auprès des administrations, des ONG et des élus notamment.

Pour accompagner les politiques publiques

La diversité des plans et des programmes de l'État s'enrichit aujourd'hui des propositions du Grenelle et des dispositions des textes européens. Face à ce dispositif, l'Unicem souhaite apporter sa contribution, son objectif étant d'assurer la compatibilité entre les enjeux de protection de la biodiversité et ceux propres à l'accès à la ressource minérale. Elle propose donc :

- › **de contribuer à l'élaboration de la Trame verte et bleue**, grâce à un document de recommandations à l'attention de la profession ;
- › **d'assurer la cohérence entre les Schémas départementaux des carrières et la Trame verte et bleue ;**
- › **de faire valoir ses spécificités en matière de compensation ;**
- › **de faire évoluer les études d'impact** à l'appui d'un guide de recommandation.



ANNEXES

L'industrie des carrières en France

La France compte 2 700 carrières de granulats. Premier maillon de la filière de la construction et des travaux publics, elles produisent chaque jour un million de tonnes (soit l'équivalent de 20 kg par personne) de sables et graviers, nécessaires aux chantiers des logements, hôpitaux, écoles, routes, voies ferrées...

Extraits dans des carrières de roches meubles d'origine alluvionnaire ou dans des carrières de roches massives, les granulats sont traités de façon à répondre aux exigences du marché en termes de dimension, de résistance, de propreté... À la sortie de la carrière, ils sont transportés par camion, bateau ou train, directement vers les chantiers du bâtiment et des travaux publics ou vers les usines de transformation (centrales de béton prêt à l'emploi).

Après exploitation, les carriers sont tenus de procéder au réaménagement des sites. Celui-ci peut prendre plusieurs formes : agricole, forestier, réserve écologique, base de loisirs... Il est de plus en plus souvent coordonné à l'exploitation : au fur et à mesure que la zone exploitée se déplace, les terrains sur lesquels l'extraction est terminée sont réaménagés.

Implantées en milieu rural, les carrières approvisionnent un marché local et participent en outre au développement économique des territoires par les taxes versées aux collectivités et les emplois variés et stables qu'elles offrent dans des unités à taille humaine. Les 1 700 entreprises du secteur sont en très large majorité des PME dont le chiffre d'affaires atteignait 4 milliards d'euros en 2008. L'industrie des carrières emploie 15 000 personnes de manière directe (conducteur d'engins, technicien de laboratoire, mineur-boutefeu, chef de carrière, animateur environnement...). Par ailleurs, pour un emploi direct on compte 4 emplois indirects chez les fournisseurs de biens et services, les professionnels du transport et dans les activités de transformation.

Le rôle des carrières est tout aussi essentiel sur le plan environnemental puisque, dans ce domaine, les pratiques des exploitants de carrières ont évolué de manière radicale au cours des 20 dernières années. Cette « nouvelle » réalité, reconnue par bon nombre d'interlocuteurs de la profession, mérite d'être dévoilée plus largement. En l'occurrence, pour accélérer l'évolution des pratiques sur les sites de production, les industriels ont lancé en 2005 une démarche volontaire de progrès environnemental, adaptée à leur activité : la Charte Environnement des industries de carrières. La moitié des carrières de granulats sont déjà engagées dans ce processus d'amélioration continue.



Présentation de l'Union nationale des industries de carrières et matériaux de construction

L'Union nationale des industries de carrières et matériaux de construction (UNICEM) est la fédération qui regroupe la quasi-totalité des industries extractives de minéraux et les fabricants de divers matériaux de construction (béton, mortier, plâtre...). La plupart de ces activités alimentent le BTP.

Créée en 1840, l'UNICEM fédère aujourd'hui 20 syndicats de branche et 19 unions régionales. Ce réseau offre aux entreprises une présence syndicale rapprochée sur l'ensemble du territoire. En chiffre d'affaires, la représentativité de l'UNICEM est de 76 %, tous secteurs confondus.

A travers les syndicats de branche qu'elle regroupe, l'UNICEM couvre 3 domaines d'activité :

- l'extraction des ressources minérales et leur traitement, avec les granulats, les blancs de craie, la chaux, le plâtre, les roches ornementales, le grès et les minéraux industriels ;
- une partie importante de la filière béton avec le béton prêt à l'emploi et les mortiers industriels ;
- des industries et services connexes : exploitation du déchet, adjuvants pour béton, résines synthétiques, pompage du béton, fibres-ciment, isolants, clôtures.

Les 5 missions de l'UNICEM :

- L'UNICEM définit les politiques fédérales communes aux branches et aux régions.
- Interlocutrice privilégiée des services de l'État, elle s'exprime au nom des entreprises qu'elle représente.
- Elle apporte assistance et conseil à ses adhérents.
- Elle collecte, analyse et diffuse l'information sur ses activités, en particulier à l'aide des enquêtes statistiques.
- Elle gère la convention collective « Carrières et matériaux » qui s'applique aux branches membres de l'UNICEM et à celle des produits en béton.

L'UNICEM est présidée depuis 2002 par Dominique Hoestlandt, qui est par ailleurs directeur général adjoint de Lafarge Granulats et Bétons et président du comité Environnement du Medef.





Présentation de l'Union nationale des producteurs de granulats

L'Union Nationale des Producteurs de Granulats (UNPG) est le seul syndicat professionnel représentatif de l'industrie des granulats. Elle rassemble les entreprises productrices de granulats d'origine alluvionnaire, éruptive et calcaire, de granulats marins et de granulats de recyclage. Elle réunit un millier d'entreprises, en grande majorité des PME.

L'UNPG est la principale composante de l'Union Nationale des Industries de Carrières et Matériaux de Construction (UNICEM).

L'UNPG mène de nombreuses actions dont voici les principales au niveau national :

- assurer le suivi des évolutions de la réglementation dans les domaines juridique, social, environnemental, technique,
- faire valoir ses positions auprès des décideurs,
- mener des études économiques, techniques et environnementales,
- produire les statistiques de la profession,
- conseiller ses adhérents en matière juridique, sociale et technique,
- faire connaître l'industrie des granulats grâce à des actions de communication.

L'activité de l'UNPG, comme celle des autres syndicats membres de la fédération UNICEM, est présentée chaque année dans un rapport intitulé « Regard sur l'UNICEM » (à télécharger sur le site www.unicem.fr).

Les 5 priorités de l'UNPG sont :

- faciliter l'accès à la ressource minérale,
- encourager une gestion des carrières soucieuse du voisinage et de la protection de l'environnement,
- développer le transport fluvial et ferré,
- renforcer les moyens de formation initiale et continue du personnel,
- faire progresser la sécurité au travail.

L'UNPG est présidée par Nicolas Vuillier, élu en juin 2008 pour un mandat de 3 ans. Nicolas Vuillier a mené l'essentiel de sa carrière chez GSM (groupe Italcementi) où il occupe, depuis 2003, le poste de Directeur environnement et accès à la ressource pour les granulats et bétons sur la France et la Belgique.